

XIX assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France : compte rendu

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **17 (1937)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

commerce suisse en France pour les échanges de stagiaires entre les deux pays. M. Brandt, après avoir félicité M. Weber de sa nomination, lui réitéra les remerciements de la Chambre de commerce pour l'aide précieuse qu'il lui apporte. M. Weber exprima à son tour ses remerciements et sa satisfaction d'avoir été appelé à siéger au sein du Conseil d'administration, et il souligna l'importance de l'œuvre entreprise par la Commission qu'il préside et la Chambre de commerce suisse en France pour le placement de jeunes gens suisses et français, futurs pionniers du développement et de l'amélioration toujours plus grands de la bonne entente économique entre France et Suisse.

MM. Charlès-Edouard Muller et Rodolphe Iselin ont été réélus comme commissaires aux comptes pour l'année 1937.

M. Brandt donna ensuite lecture d'une allocution sur les relations économiques entre la France et la Suisse en 1936, que notre revue est heureuse de publier dans le présent numéro, à la suite des rapports présentés à cette même Assemblée générale.

Le Président compléta cette allocution en remerciant ses différents collègues du Comité de direction et du Conseil d'administration, de même que les membres des Comités des sections de Lyon et de Marseille, du grand dévouement dont ils ont fait preuve au cours de l'année écoulée. Il félicita également les titulaires et le personnel des différents secrétariats pour le travail accompli en 1936.

A son tour, M. Alfred Bollier, Vice-Président, en une très spirituelle improvisation, rappela que M. Louis Gustave Brandt « est à la fois le moteur et le régulateur de la Chambre de commerce » qui lui sait gré de l'abnégation dont il fait preuve en assumant la charge de Président.

M. Louis Bovet, Président de la section de Marseille, prit à son tour la parole pour apporter à l'Assemblée les témoignages d'amitié des membres du Comité de la section de Marseille et pour rappeler les excellents rapports entretenus entre le Siège central et sa section phocéenne (nous sommes également heureux de reproduire dans le présent numéro les rapports d'activité des sections de Lyon et de Marseille).

Enfin, « à tout seigneur, tout honneur », M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse et Président d'honneur de la Chambre de commerce, prononça une allocution dans laquelle il fit des déclarations relatives aux pourparlers actuels entre Paris et Berne au sujet de la Convention de commerce franco-suisse, qui furent écoutées avec un très vif intérêt et dont nos lecteurs ne manqueront pas de prendre connaissance à la fin du présent numéro. De chaleureux applaudissements saluèrent la fin de l'allocution de M. le ministre Dunant et, après lui avoir rappelé les sentiments de très grande dévotion que lui vouent tous les membres de la Chambre de commerce, M. Brandt leva la séance.

Cette dernière fut suivie d'un dîner de plus de 250 personnes (chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'à ce jour), à l'issue duquel M. J. M. Musy, conseiller national et ancien Président de la Confédération helvétique, prononça un grand discours sur « l'ordre social nouveau » que nous nous ferons un plaisir de reproduire *in extenso* ou en extrait dans le prochain numéro de la *Revue Economique Franco-Suisse*. De nombreux journaux, tant en France qu'en Suisse, ont déjà rendu compte de ce très remarquable discours dont l'écho a résonné au delà des murs de l'Hôtel du Pavillon où les membres et amis de la Chambre de commerce suisse en France avaient eu le privilège de l'entendre.

RAPPORT DU TRÉSORIER

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'année dernière, ainsi que le bilan au 31 décembre 1936. Nous vous indiquons également les chiffres de l'année 1935, afin de vous permettre une comparaison avec ceux de l'année écoulée.

Etat des recettes et des dépenses de l'année 1936

	RECETTES	1936	1935
Cotisations :			
Siège de Paris		190.295,19	188.364,80
Section de Lyon		21.750 »	21.350 »
Section de Marseille		21.950 »	20.100 »
Subvention fédérale (frs suisses, 13.000).....		63.050 »	63.050 »
Publicité dans la <i>Revue Economique Franco-Suisse</i>		21.543,40	20.392,25
Intérêts, renseignements et divers :			
Siège de Paris		7.864,62	6.522,60
Section de Lyon		310, »	2.433,55
Section de Marseille		1.452,75	1.654 »
	Total des recettes.....	328.215,96	323.867,20